



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
26 février 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme
Cinquante-cinquième session
Genève, 15 et 16 février 2010

Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa cinquante-cinquième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 15 et 16 février 2010

I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa cinquante-cinquième session

Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED (point 3 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail,

1. *Prend note* du rapport du secrétariat sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, du rapport sur l'enquête de lectorat et d'autres informations fournies par le secrétariat;
2. *Note* les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication, invite le Secrétaire général de la CNUCED à poursuivre ses efforts et se félicite des nouveaux produits ciblant des audiences spécifiques;
3. *Souligne* l'importance des publications de la CNUCED en tant que source d'analyses de qualité et de recommandations directives;
4. *Demande* que, dans la mise en œuvre de la stratégie de communication, une attention particulière soit accordée aux points suivants:
 - a) Améliorer la communication avec les responsables et décideurs gouvernementaux, par exemple au moyen de réunions d'information systématiques sur les grands rapports et autres publications, et améliorer la communication au niveau national, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, les équipes de pays des Nations Unies et différents organismes régionaux;
 - b) Poursuivre les efforts pour rendre le site Web plus convivial, plus accessible et davantage multilingue, et utiliser les messages électroniques et autres outils pour une meilleure communication en direction des publics visés;

c) Affecter, dans les limites du budget ordinaire, des ressources suffisantes au financement de la mise en œuvre de la stratégie de communication, sans préjudice à d'autres activités de la CNUCED et, le cas échéant, en recherchant des ressources extrabudgétaires;

5. *Demande* que, dans la mise en œuvre de la politique de publication, une attention particulière soit accordée aux points suivants:

a) Veiller à la mise en œuvre intégrale de l'Accord d'Accra, comme stipulé au paragraphe 186 de l'Accord;

b) Améliorer la qualité, l'actualité et la pertinence des publications de la CNUCED, en veillant à assurer la flexibilité requise pour y traiter de questions thématiques et de thèmes nouveaux dans les limites du mandat de la CNUCED;

c) Assurer la traduction en temps voulu des publications de la CNUCED à titre prioritaire;

d) Optimiser la diffusion des publications auprès des publics visés, à la fois sur support papier et sur support électronique;

e) Améliorer les mécanismes d'évaluation des publications de la CNUCED;

6. *Rappelle* les conclusions concertées précédemment adoptées¹ et demande à nouveau que des ressources ordinaires soient affectées au financement du Rapport sur les pays les moins avancés;

7. *Rappelle* les conclusions concertées précédemment adoptées² et prie le Secrétaire général de la CNUCED de veiller, dans la limite des ressources disponibles, à ce que les principales publications de la CNUCED, en particulier les rapports phares, traitent, selon qu'il conviendra, des problèmes spéciaux et particuliers des PMA;

8. *Rappelle* le paragraphe 44 de l'Accord d'Accra et demande au secrétariat de la CNUCED d'accroître le nombre de publications consacrées à l'assistance au peuple palestinien, lorsque le besoin s'en fait sentir, dans les limites des ressources existantes, dans le cadre de l'appui visant à alléger la situation économique et sociale critique dans le territoire palestinien en vue de créer les conditions favorables à l'édification d'un État palestinien souverain et viable conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, à la Feuille de route, à l'engagement commun adopté à la Conférence d'Annapolis et aux conférences de Paris.

II. Résumé du Président

A. Travaux

1. La cinquante-cinquième session du Groupe de travail du cadre stratégique du budget-programme – Genève, 15 et 16 février 2010 – a été consacrée à un examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.

¹ Paragraphe 15 des conclusions concertées 493 (LV), adoptées par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-cinquième session (TD/B/55/10), et paragraphe 17 des conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à la reprise de sa cinquante-deuxième session (TD/B/WP/210).

² Paragraphe 12 des conclusions concertées 496 (LVI) adoptées par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-sixième session (TD/B/56/11).

B. Déclarations

2. Des déclarations liminaires ont été prononcées par: M. Petko Draganov, Secrétaire général adjoint de la CNUCED; le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant de l'Égypte au nom du Groupe africain; le représentant de Sri Lanka au nom du Groupe asiatique; le représentant du Costa Rica au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; le représentant de l'Espagne au nom de l'Union européenne et des pays associés (pays candidats: Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine et Turquie; pays du processus de stabilisation et d'association; et pays candidats potentiels: Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, République de Moldova, Serbie et Ukraine); le représentant du Népal au nom des pays les moins avancés; le représentant de l'Algérie; le représentant du Bénin; et le représentant de la République arabe syrienne.

C. Séances informelles

3. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séance informelle.

D. Décision du Groupe de travail (point 3 de l'ordre du jour)

4. Le Groupe de travail a examiné les documents intitulés «Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED» (TD/B/WP/219), «Stratégie de communication de la CNUCED» (TD/B/56/9/Rev.1) et «Politique de publication de la CNUCED» (TD/B/56/10/Rev.1) et a adopté les conclusions concertées figurant dans la section I plus haut.

III. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau (point 1 de l'ordre du jour)

5. À sa séance plénière d'ouverture, le 15 février 2010, le Groupe de travail a élu M. Vassily Nebenzia (Fédération de Russie) Président et M. Bakary Bamba (Côte d'Ivoire) Vice-Président/Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (point 2 de l'ordre du jour)

6. À la même séance, le Groupe de travail a adopté son ordre du jour provisoire (document TD/B/WP.218); l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

7. Le Groupe de travail a décidé de ramener sa session à deux jours et d'achever ses travaux le mardi 16 février 2010, au lieu du mercredi 17 février initialement prévu.

C. Ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Groupe de travail (point 4 de l'ordre du jour)

8. À sa séance plénière de clôture, le mardi 16 février 2010, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session (voir l'annexe I).

D. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement (point 6 de l'ordre du jour)

9. À la même séance, le Groupe de travail a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa cinquante-cinquième session.

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Groupe de travail

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation d'activités de coopération technique:
 - a) Évaluation approfondie des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables;
 - b) Rapport intérimaire sur l'application des recommandations de l'évaluation externe indépendante du programme relatif aux produits de base de la CNUCED;
5. Ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe II

Participation³

1. Des représentants des États membres du Groupe de travail ci-après ont participé à la session:

Albanie	Fédération de Russie
Algérie	Indonésie
Bénin	Iran (République islamique d')
Canada	Japon
Chine	Pérou
Côte d'Ivoire	Suisse
El Salvador	Thaïlande

2. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne sont pas membres du Groupe de travail, ont participé à la session:

Afrique du Sud	Jamahiriya arabe libyenne
Allemagne	Jordanie
Allemagne	Kenya
Angola	Malaisie
Bangladesh	Maroc
Botswana	Maurice
Bulgarie	Mexique
Cameroun	Myanmar
Chypre	Népal
Colombie	Nigéria
Costa Rica	Pakistan
Cuba	Philippines
Égypte	Qatar
Espagne	République arabe syrienne
Finlande	République dominicaine
France	République tchèque
Ghana	Serbie
Grèce	Singapour
Inde	Sri Lanka
Iraq	Turquie
Israël	Zambie
Italie	Zimbabwe

3. L'observateur de la Palestine a participé à la session.

4. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:

Union africaine;

Union européenne.

5. Le Centre du commerce international était représenté à la session.

³ La liste des participants porte la cote TD/B/WP(55)/Inf.1.